

PEDT (Projet EDucatif Territorial)

Aménagement du temps de l'enfant
et des rythmes scolaires

Saint Aubin sur Mer

2016-2017

Ecole MATERNELLE Publique Jean-Baptiste Couture



Pourquoi la réforme ?

Cadre général

- **L'objectif de la réforme** : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.
- **Un cadre national** exigeant qui doit permettre de stimuler les ambitions éducatives des territoires. **Pour les communes** : une possibilité historique de se positionner dans la coordination des espaces éducatifs du territoire.

- **Le financement de la réforme** : Un coût principalement supporté par les communes malgré la création d'un fonds spécifique pour accompagner l'organisation d'activités périscolaires par les communes.
- **Un outil pour sa mise en œuvre** : [le projet éducatif territorial \(PEDT\)](#)

Pourquoi la réforme ?

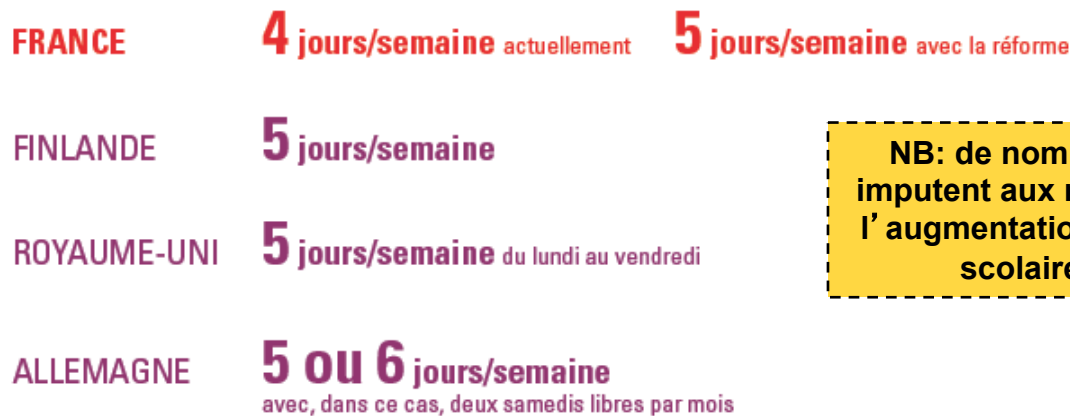
Meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire.
Favoriser la mise en place, **POUR TOUS**, d'activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique ou citoyen.

Pourquoi réformer les rythmes scolaires

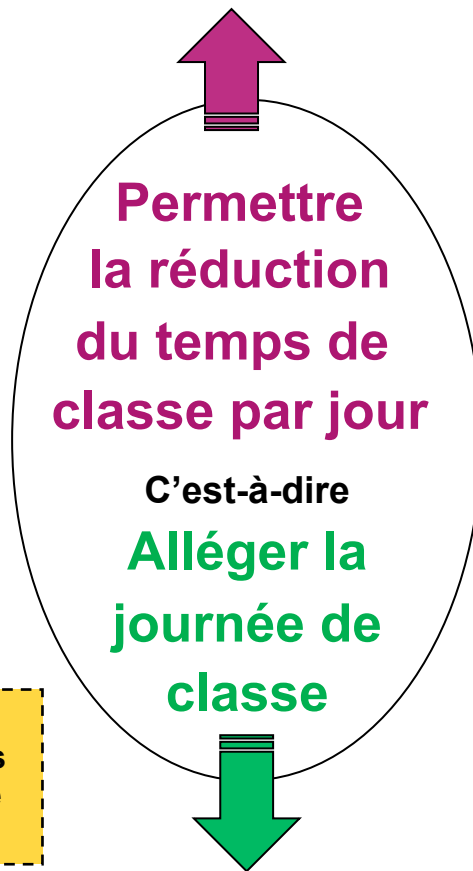
Augmenter le nombre de jours d'enseignement par an



Augmenter le nombre de jours travaillés par semaine



NB: de nombreuses études imputent aux rythmes scolaires l'augmentation du décrochage scolaire en France



AMELIORER LES APPRENTISSAGES

Pourquoi la réforme ?

Trois principaux bénéfices pédagogiques ont été identifiés :

Bénéfice ①

Les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande

Bénéfice ②

La matinée supplémentaire permet, grâce à des emplois du temps repensés, de répartir plus efficacement les activités dans la semaine

Bénéfice ③

Autour du nouveau temps scolaire se met en place, pour l'enfant, un projet éducatif global

La mise en œuvre du PEDT

Mise en place d'un Comité Pédagogique Communal

Nbre	Représentants	Nom	Fonction
3	Elus	J-P. Ducoulombier	Maire
		I. Frenehard	Maire Adjointe Jeunesse / PEDT-Conseil Ecole
		J. Bréard M. Ducoulombier S. Lemullois C. Marteau	CM / PEDT CM / PEDT CM / Conseil Ecole CM / Conseil Ecole
1	Coordinateur PEDT/Mairie	F. Lemonnier	Educateur Multisports
2	Personnels communal	I. Buhour V. Mortain	Espace vert Bibliothèque
		B. Papin	ATSEM
2	Enseignantes	A. Hervieu C. Sarrès	Dir. Maternelle Ens. Maternelle
		M. Meslin I. Tison	Dir. Élémentaire Ens. Élémentaire
2	APE	S. Reral	Présidente APE
			APE /PEDT APE / PEDT
2	ASSO	M. Lemoigne	Prés. MIA
		C. Fauquette M. Matthieu	Prés. Joie de Vivre
1	Garderie Extrascolaire	X. Leschaeve	Dir. Ronde des Bambins

Mairie : A. Goubaux (DGS) et R. Esvan (Services Techniques)

Les horaires de l'année scolaire 2016-2017

Horaires de l'année scolaire 2016-2017

École maternelle publique Jean Baptiste Couture - Saint-Aubin-sur-Mer (14750)

APS : 4 Créneaux de 45' > 15H45-16H30



Temps scolaire

Activités périscolaires

Garderie gratuite

Garderie payante

Prise en charge par la commune

Prise en charge par la Ronde des Bambins

La mise en œuvre du PEDT

La réflexion sur le projet de St Aubin sur Mer Choix des valeurs pédagogiques



Projet autour de valeurs communes (Cœur de Nacre) :

- **Le Vivre ensemble**
- **Citoyenneté**
- **Autonomie**
- **Découverte du monde et des autres**

Langage commun : **Développer l'esprit d'observation de la NATURE**

Activité :

Elle comporte un enjeu éducatif, même si par essence elle est récréative et ludique,
Elle favorise la coopération et donc le « vivre ensemble »,
Elle permet une progression individuelle qui favorise la prise d'initiative et l'autonomie.

Le contenu des activités du PEDT

> **Calendrier annuel** : 36 semaines réparties sur 5 périodes de 7-8 semaines

MATERNELLE

Mercredi : activités APC 1H > **Garderie (4-5 groupes)**

L,M,J,V : activités APS > **Multiactivités (5 groupes)**

A1 : ATSEM 1
A2 : ATSEM 2
A3 : ATSEM 3
B1 : Pers. Com. 1
B2 : Pers. Com. 2

Multiactivités

- Jeux d'esprit
- Petits jeux
- Eveil musical
- Activ. manuelle
- Activité calme

Non dirigée

Périodes	P1 PS	P2 PS-MS	P3 MS	P4 MS-GS	P5 GS
1 Sept-Oct	A1	A2	A3	B1	B2
2 Nov-Déc	A2	A3	B1	B2	A1
3 Janv-Fev	A3	B1	B2	A1	A2
4 Mars-Avril	B1	B2	A1	A2	A3
5 Mai-Juin	B2	A1	A2	A3	B1

Organisation de la journée du mercredi

Fin de l'école Maternelle : 10H45

- Fin APC à 11H45 (pour certains enfants)
- Garderie de 10H45 à 12H15

Si impossibilité de venir rechercher son enfant à 12H15 :

Prise en charge par la Ronde des Bambins : Garderie 12H15-13H15

tél : 02.31.82.69.87

Convention

> Voir formulaire d'inscription des familles

Informations sur le PEDT

Comment inscrire mon enfant aux Activités PériScolaires ?

Il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription à la mairie de Saint Aubin sur Mer.

Où puis-je trouver les informations ?

Sur le site web de la ville de Saint Aubin sur Mer

www.saintaubinsurmer.fr/lamenagement-du-temps-scolaire/

Sur le panneau d'affichage ECOLE

Le référent du PEDT de la ville de Saint Aubin sur Mer

Franck LEMONNIER / Mairie – pedt@saintaubinsurmer.fr

06 10 89 17 40

Et tel : 0231973024 - mairie@saintaubinsurmer.fr